DIPLÔME D'UNIVERSITÉ

DROIT, EXPERTISE ET SOINS

Parfois perçu par les professionnels comme une source de contrainte et de complication, le droit est en réalité un allié du soin et de l'accompagnement. Ce diplôme a pour but de démontrer que le droit est un outil au service des usagers et des professionnels de terrain dont il est essentiel de comprendre les grands mécanismes pour optimiser ses pratiques quotidiennes.

Cette formation, en alternance, sur une année civile, a vocation à faire saisir l'utilité du droit dans la pratique des soins et de l'accompagnement pour les professionnels des structures sanitaires, médico-sociales et sociales, qu'ils soient personnels soignants [infirmiers, masseurs-kiné-sithérapeutes, aides-soignants...], d'encadrement [cadres de santé, directeurs des soins, IDEC], médicaux [sages-femmes, médecins...] ou éducatifs [éducateurs spécialisés...].

Objectifs

Comprendre et maîtriser les grandes notions du droit de la santé à travers leur esprit et leur justification sociale au-delà de la seule technique.

Former les auditeurs au mode de raisonnement et à l'analyse juridique des questions touchant au soin et à l'accompagnement.

Connaître et s'approprier les outils de recherche d'une information juridique fiable et à jour.

Donner la possibilité aux auditeurs de mettre au service de leur établissement et de leurs collègues une expertise juridique dans l'analyse des pratiques professionnelles.

FORMATION CONTINUE

7 MODULES DE 3 JOURS SUR 12 MOIS

RESPONSABLE

Guillaume Rousset Maître de conférences HDR

PUBLIC

Personnel soignant (infirmiers, masseurs-kinésithérapeuthes, aides-soignants et plus généralement l'ensemble des personnels paramédicaux)

Personnel d'encadrement (cadres de santé, directeur des soins...)

Personnel médical (sages-femmes, médecins, chirurgiens-dentistes)

Personnel de l'accompagnement léducateurs spécialisés, assistantes sociales, psychologues...]

Personnel administratif (assistants administratifs, adjoints de direction...)

ÉVALUATION DES ÉTUDES

Contrôle continu tout au long de l'année à partir des travaux des candidats.

ADMISSION

Admission sur examen du dossier de candidature et entretien avec un jury composé d'enseignantschercheurs de l'IFROSS.

LIFU

Locaux de l'IFROSS à proximité des quais du Rhône et du centre-ville.

TARIFS

Voir en dernière page de ce guide.

CANDIDATURE

Consulter notre site internet.

CONTACT

Vanessa Durieux 04 78 78 75 81 ifross@univ-lyon3.fr

IFROSS

Université Jean Moulin Lyon 3 18 rue Chevreul 69007 Lyon 04 78 78 75 81 ifross@univ-lyon3.fr

www.ifross.com



Architecture

- Notions juridiques générales (logique juridique, fondamentaux du droit, modes de recherche documentaire...)
- Organisation du système de santé (lois structurantes des secteurs, droit des établissements de santé, droit de l'exercice libéral...)
- Droits des usagers et éthique (esprit et principes généraux, fin de vie, dossier patient...)
- Les responsabilités 1/2 (responsabilité civile, procédures extra-juridictionnelles d'indemnisation : CCI/ONIAM...)
- Les responsabilités 2/2 (responsabilité pénale, responsabilité ordinale, responsabilité professionnelle, responsabilité administrative...)
- Expertise judiciaire (pratique de l'expertise judiciaire, mise en application...)
- Qualité, risques et soins (approche juridique de la qualité, gestion des risques, application de la démarche qualité dans les établissements sanitaires, médico-sociaux et sociaux...)

Interviennent au sein de ces modules, une grande diversité de professionnels du droit (avocats, magistrats - procureur de la République, juge d'instruction... -, juristes formateurs, experts judicaires, assureurs) et des secteurs sanitaire, médico-social et social (médecins, infirmiers, directeurs d'hôpital, responsables qualité, éthiciens, agents de l'Assurance maladie).